

Nom commercial : einzA Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Epoxi-Spezialverdünnung

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées
Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG
Junkersstraße 13
30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0
N° Fax +49 (0)511 67490-20
e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité
sdb_info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG
Lerchentalstraße 17
9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66
N° Fax +41 71 282 22 55
e-mail info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG
Uttigenstraße 120
3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429
e-mail info@seg.swiss

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA
Via della Posta
6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344
N° Fax +41 91 60 56 345
e-mail info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411
Asp. Tox. 1; H304
Eye Dam. 1; H318

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

Flam. Liq. 3; H226
Skin Irrit. 2; H315
STOT SE 3; H335
STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH05



SGH07



SGH08



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C9, aromatiques

acétate de n-butyle

butane-1-ol

Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331

NE PAS faire vomir.

P370+P378

En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P391

Recueillir le produit répandu.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucun composant > 0,1 % qui réponde aux critères PBT et vPvB conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII, ou qui soit inscrit sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1. Le produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques		cf. note bas de page (2)
	64742-95-6 918-668-5 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 50,00 - < 70,00 % en poids
2	acétate de n-butyle		
	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
3	butane-1-ol		
	71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 5,00 - < 10,00 % en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	P	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdunnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Ne pas rejeter dans les égouts/cours d'eau/sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Nom commercial : einZA Epoxi-Spezialverdünnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Éviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Éviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
	EU 2019/1831		
	n-Butyl acetate		
	VLE (courte durée)	723 mg/m ³	150 ppm
	VLE (8h)	241 mg/m ³	50 ppm
	MAK (SUVA)		
	1-Butylacetat / 1-Butylacétate		
	VLE (courte durée)	720 mg/m ³	150 ppm
	VLE (8h)	240 mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	SSC	
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
	MAK (SUVA)		
	n-Butanol / n-Butanol		
	VLE (courte durée)	310 mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	310 mg/m ³	100 ppm
	Remarque/s	SSC B	
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

2000/39/EC				
2-Methoxy-1-methylethylacetate				
VLE (courte durée)	550	mg/m ³	100	ppm
VLE (8h)	275	mg/m ³	50	ppm
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
MAK (SUVA)				
1-Methoxypropanol-2 (PGME) / 1-Méthoxypropanol-2 (PGME)				
VLE (courte durée)	275	mg/m ³	50	ppm
VLE (8h)	275	mg/m ³	50	ppm
Remarque/s	SSC			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,64	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1286,4	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	837,5	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1066,67	mg/m ³
2	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	11	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	600	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	600	mg/m ³
3	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	310	mg/m ³
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,113	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1,152	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	178,57	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	640	mg/m ³
2	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	6	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	6	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35,7	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	300	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	35,7	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	300	mg/m ³
3	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6	

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,562	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,125	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	55,357	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	155	mg/m ³
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	500	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acétate de n-butyle		123-86-4 204-658-1
	Eau	eau douce	0,18 mg/L
	Eau	eau marine	0,018 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,981 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,098 mg/kg poids sec
	sol	-	0,09 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduelles (STP)	-	35,6 mg/L
2	butane-1-ol		71-36-3 200-751-6
	Eau	eau douce	0,082 mg/L
	Eau	eau marine	0,008 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,25 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,324 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,032 mg/kg poids sec
	sol	-	0,017 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduelles (STP)	-	2476 mg/L
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6 203-603-9
	Eau	eau douce	0,635 mg/L
	Eau	eau marine	0,064 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	0,329 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	0,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduelles (STP)	-	100 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	
Couleur	
Suivant le nom du produit	
Odeur	
de solvant	
pH	
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange insoluble (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 120 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	26 - 28 °C
Méthode	Closed Cup
Température d'inflammation	
Valeur	> 200 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Propriétés comburantes	

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Non applicable

Inflammabilité

Non applicable

Limites inférieure d'explosion

Valeur	>	0,6	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvants		

Limites supérieure d'explosion

Valeur	<	7,5	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvants		

Pression de vapeur

Valeur	<	100	hPa
Température de référence		50	°C
Substance de référence	Mélange de solvants		

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	0,86	-	0,86	g/cm ³
Température de référence			20	°C
Méthode	DIN 51757			

Solubilité dans l'eau

Remarque/s	non miscible
------------	--------------

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
	log Pow	2,3	
	Température de référence	25	°C
	Méthode	OCDE 117	
	Source	ECHA	
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
	log Pow	1,2	
	Température de référence	20	°C
	Méthode	OCDE 117	
	Source	ECHA	

Viscosité cinématique

Valeur	11	-	12	sec
Température de référence			20	°C
Méthode	DIN EN 2431 (4 mm)			

Essai de séparation des dissolvants

Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH**10.1 Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einza Epoxi-Spezialverdünnung	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50		10760	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50		5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50	>	14112	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
DL50	env.	3430	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel

Nom commercial : einZA Epoxi-Spezialverdunnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Espèces	rat
Méthode	OCDE 402
Source	ECHA

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50	>	17,76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	fortement irritant		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Voie d'exposition	Peau		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales			
--	--	--	--

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einZA Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC		500	ppm
Durée d'exposition		90	jour(s)
Espèces	rat		
Méthode	EPA OTS 798.2450		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition	orale		
Espèces	rat (mâle/femelle)		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
--	--

Nom commercial : einZA Epoxi-Spezialverdunnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LL50		10	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CL50		18	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50		1376	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CL50		100 - 180	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		4,5	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdunnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		44	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		1328	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50	>	500	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
NOEC		23	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
concerne	CAS 110-19-0		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		4,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
NOEC	>=	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		3,1	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		397	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		225	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Source		ECHA	
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
NOEC		196	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		129	mg/l
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CE50	>	99	mg/l
Durée d'exposition		10	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CI50		356	mg/l
Durée d'exposition		40	h
Espèces	Tetrahymena pyriformis (Protozoen)		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		4390	mg/l
Durée d'exposition		17	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
EC10	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Type	BSB		
Valeur		78	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdunnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Source Évaluation		ECHA facilement biodégradable	
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Type		diminution du COD (carbone org. dissous)	
Valeur		92	%
Durée		20	jour(s)
Méthode		OECD	
Source		ECHA	
Évaluation		facilement biodégradable	
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode		OCDE 301 F	
Source		ECHA	
Évaluation		facilement biodégradable	

Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type	Photolyse		
Demi-vie		3,3	jour(s)
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
FBC		15,3	
Méthode	Calcul du modèle QSAR		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
log Pow		2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Evaluation PBT	La substance est non PBT.		
Evaluation vPvB	La substance est non vPvB.		
Source	ECHA		

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdunnung**Code produit:** 6300440**Version actuelle:** 6.1.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 6.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH**12.8 Autres informations****Autres informations**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets	08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------------	-----------	---

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Laisser sécher la peinture/le vernis dans un endroit bien aéré et, une fois complètement durci, éliminer avec les déchets résiduels. Éliminer séparément les résidus liquides ou non séchés.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN	UN1263
IMDG	UN1263
ICAO-TI / IATA	UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
IMDG	PAINT RELATED MATERIAL
ICAO-TI / IATA	Paint related material

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	3
Étiquette	3
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	D/E
N° d'identification de danger	30
IMDG - Classe	3
Étiquettes	3
ICAO-TI / IATA - Classe	3
Étiquettes	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG	Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS	F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006.

N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate de 2-méthoxypropyle	70657-70-4	274-724-2	75
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2, P5c

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC

100,00 %

Prescriptions nationales**Autres prescriptions nationales**

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Informations relatives à la classification

Nom commercial : einza Epoxi-Spezialverdünnung

Code produit: 6300440

Version actuelle: 6.1.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 6.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

P La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Eines 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653801